

Au cours de l'audience de la semaine passée, le tribunal de commerce de Grenoble a décidé de rouvrir une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de [PEUGEOT JAPY INDUSTRIES](#) / T : 03.81.30.41.00 (filiale du groupe MAIKE). Il ne restait plus qu'une des deux offres de reprise du fournisseur automobile implanté de longue date à Valentigney (Doubs). Il s'agit de celle du groupe Farinia, spécialisé dans la fabrication de bruts forgés, qui est l'un des fournisseurs principaux de Peugeot Japy. Cette offre incluait la reprise de l'ensemble des salariés, mais excluait les dettes sociales (congrés payés, RTT et ancienneté). Le redressement judiciaire fait suite à la procédure de sauvegarde dans laquelle était engagé Peugeot Japy depuis août dernier. Pour Peugeot Japy, le dépôt des offres de reprise dans le cadre de la nouvelle procédure a été fixé au 23 février prochain. Il est possible que de nouvelles offres soient déposées. Quoi qu'il en soit, il faudra attendre le 12 mars pour avoir une photographie plus précise de la situation. Le tribunal de commerce de Grenoble examinera le dossier à l'audience du 15 mars et le jugement pourrait être rendu sous quinzaine. <http://www.maik-automotive.com/peugeot-japy/filiale/>